

LES PRÉFACES DU MISSEL ROMAIN

Nos lecteurs auront un souvenir dans le Seigneur pour l'auteur de cet article, Dom Placide Bruylants, moine du Mont-César à Louvain, que Dieu a rappelé subitement à lui le 18 octobre. La haute compétence de Dom Bruylants en matière d'euchologie latine lui avait fait confier d'importantes responsabilités au sein du Consilium liturgique dans la révision des formulaires du missel romain.

IL s'avère difficile, voire impossible, de porter un jugement d'ensemble sur le caractère et la valeur des quelque vingt préfaces qui figurent actuellement au missel romain¹. On y distingue, en fait, au moins trois groupes, nettement distincts.

1. Le noyau le plus ancien comprend celles qui, par le canal de la tradition grégorienne, l'essai d'unification liturgique sous les Carolingiens, le faux décret de Burchard de Worms et le missel de Pie V (1570), ont abouti à l'édition typique, telle que nous la connaissons. Ce sont les préfaces de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension, du Saint-Esprit, des Apôtres, et, bien entendu, la préface commune.

Mis à part la préface de la Sainte Trinité, qu'Alcuin a empruntée à la tradition gélasienne, et celle de la sainte Vierge, introduite au 11^e siècle, ce petit noyau restera inchangé jusqu'au 20^e siècle.

Note préliminaire

Liste des principales sources citées dans cette étude :

L. C. MOHLBERG, *Sacramentarium Veronense*, Rome 1956.

1. On trouvera un excellent aperçu général sur l'histoire de la préface dans A. J. JUNGSMANN, *op. cit.*, p. 21-37.

V. C. MOHLBERG, *Liber sacramentorum Romanae Ecclesiae ordinis anni circuli*, Rome, 1960 = Gélasien ancien.

A. P. CAGIN, *Le Sacramentaire gélasien d'Angoulême, Mâcon*, 1918.

COR. H. LIETZMANN, *Das sacramentarium nach dem Aachener Urexemplar*, Münster, 1921.

COR Supplément d'Alcuin, dans : H. A. WILSON, *The Gregorian Sacramentary*, Londres, 1915.

J. A. JUNGSMANN, *Missarum Sollemnia*, tome III, Paris, 1954.

Pour la facilité, nous nous servons des désignations communes, telles que : tradition gélasienne ancienne, grégorienne et gélasienne du VIII^e siècle, Supplément d'Alcuin, etc. Nous ne prétendons pas par là prendre position dans les divers problèmes qu'elles soulèvent.

2. Tout près de nous, en un espace de dix ans, sont venus s'y ajouter la préface des défunts (1919), celle de saint Joseph (1919), celle du Christ-Roi (1925) et celle du Sacré-Cœur (1928).

3. Enfin, un certain nombre de diocèses ont adopté, ces derniers temps, les préfaces de l'Avent, du Saint-Sacrement, de tous les saints et de la dédicace du missel parisien de 1738.

Pour déterminer le caractère propre de la préface et sa fonction au début du canon, nous devons donc élargir notre enquête.

Nous ferons d'abord brièvement l'historique de la préface dans la tradition romaine. Nous essayerons ensuite de dégager les lois qui ont présidé à son évolution. Enfin, à la lumière des principes acquis au cours de cette étude, nous examinerons, l'un après l'autre, les textes que le missel nous a conservés.

I

LES PRÉFACES DANS LA TRADITION ROMAINE

Si nous laissons provisoirement hors de considération les deux derniers groupes, qui sont d'origine récente, on se trouve devant un nombre réduit de textes, qui sont les reliques d'une littérature jadis particulièrement abondante.

Au cours de la « période d'improvisation créatrice orale et écrite », comme dit avec bonheur C. Vogel², la préface semble bien avoir été un élément variable pour chaque célébra-

2. C. VOGEL, *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Age*, Spoleto, [1965], p. 20.

tion. C'est l'image que nous a laissée la vénérable collection de messes des *Libelli* de Vérone (sacramentaire Léonien). En effet, bien qu'amputé d'un gros quart en son début, ce document ne compte pas moins de 267 préfaces.

Cette grande variété doit avoir été très vite sensiblement réduite, du moins à Rome. Nous n'avons aucun témoin direct de l'état de la liturgie avant la période grégorienne. On s'accorde cependant à voir dans le Gélasien ancien, en sa partie proprement romaine, un témoin indirect de cette époque. Or, ce document ne comporte déjà plus que 56 préfaces au total.

Dans la rédaction grégorienne, qui parvint en Gaule dans la seconde moitié du 8^e siècle, il n'en reste plus que 14, dont 8 pour le temporel, qui ont été retenues par le missel romain actuel.

Burchard de Worms (965-1025) ajouta à ces 8 préfaces celle de la Sainte Trinité, et voulut donner au nombre 9 un fondement juridique, en insérant parmi ses *Decreta* une pseudo-décrétale de Pélage II (579-590)³. Vers le même moment cependant, la préface de la sainte Vierge vint s'ajouter au groupe ainsi constitué. Cet état de choses fut sanctionné par le missel de Pie V et il fallait attendre le début de notre siècle pour voir l'Eglise soumettre à révision la collection étriquée de ses préfaces.

Cependant, l'Eglise de Gaule ne s'était pas résignée à ce mouvement d'appauvrissement, et dès l'époque mérovingienne les documents attestent un retour à l'abondance primitive. Les Gélasiens du 8^e siècle, dans leur rédaction la plus ancienne, représentée par les manuscrits de Gellone et d'Angoulême, ont fait remonter le nombre des préfaces au-delà de 200, en puisant d'ailleurs largement dans les anciens documents romains, telle la collection de Vérone et d'autres peut-être, qui ne nous seraient pas parvenus.

Du vivant même de Charlemagne, l'unité liturgique qu'il s'était proposé de réaliser sur la base des documents purement romains, s'avéra impraticable, et par le truchement du *Supplément* d'Alcuin, une centaine de préfaces reprirent leur place dans les sacramentaires⁴. Le sacramentaire de Fulda, par exemple, qui remonte au 10^e siècle, n'en compte

3. B. CAPELLE, *Les Origines de la préface romaine de la Vierge*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 38 (1942) pp. 46-47. — B. BOTTE, *L'Ordinaire de la messe*, Paris-Louvain, 1953, p. 25. — A. G. MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, Paris, 1961, pp. 388-389.

4. Voir dans H. A. WILSON, *op. cit.*, pp. 233-247 et 255-302.

pas moins de 320⁵. Leur nombre est à peine moins élevé dans les documents de l'époque anglo-normande⁶.

Le faux décret de Burchard de Worms et le missel de Pie V enrayèrent définitivement ce mouvement de renaissance. Mais, une fois de plus, au 18^e siècle, l'Eglise de France fit retour à une plus grande variété⁷, et au siècle suivant, plusieurs diocèses et ordres religieux obtinrent de Rome l'usage d'une ou de plusieurs préfaces propres⁸.

Depuis la renaissance liturgique propre à notre époque, des voix autorisées se sont élevées pour souhaiter le retour à une plus grande diversité. A mesure que la connaissance et l'édition des sources anciennes prenaient plus d'ampleur, des efforts ont été faits, principalement par des auteurs de langue allemande, pour faire connaître, fût-ce sous forme de lecture spirituelle, les plus belles compositions de cette riche tradition⁹.

Le concile œcuménique Vatican II nous donne la certitude que ce vœu unanime des liturgistes et des pasteurs a été entendu. Pendant la quatrième session du Concile, deux nouvelles préfaces furent prévues pour la célébration des messes votives du Saint-Esprit¹⁰, et la messe pour le jubilé extraordinaire de 1965 comporte également une préface propre¹¹.

II

CARACTÈRE DE LA PRÉFACE ROMAINE

Pour déterminer la place que la préface occupe dans le canon romain et la lumière que peut apporter à ce sujet le

5. G. RICHTER et A. SCHÖNFELDER, *Sacramentarium Fuldense saeculi X.*, Fulda, 1912.

6. Voir, par exemple : H. A. WILSON, *The Missal of Robert de Jumièges*, Londres, 1896.

7. *Missale parisiense*, Paris, 1738.

8. B. OPFERMANN, *Die heutige liturgischen Sonderprästationen*, dans *Theologie und Glaube* 46 (1956) 204-215.

9. A. DOLD, *Sursum Corda. Hochgebete aus alten lateinischen Liturgien*, Salzburg, 1954. — J. STRANGFELD, *Das Dankgebet der Kirche*, Fribourg e. Br., 1952.

10. *Missae in quarta periodo Concilii Œcumenici Vaticani II celebrandae*, Roma, [1965], pp. 20 et 35. — La première est un centon, composé à partir de L 635 et 951. La seconde est empruntée à la tradition ambrosienne. Voir A. PAREDI, *Sacramentarium Bergomense*, Bergamo, 1962, n. 768.

11. Cet article n'étudie que les préfaces romaines. Pour la tradition ambrosienne et mozarabe, on peut lire : A. PAREDI, *I Prefazi Ambrosiani*, Milan, 1937. — M. DIETZ, *Prästationen des ambrosianischen Ritus als Gebetsschule*, Dülmen, 1940. — M. DIETZ, *Gebetsklänge aus Altspanien. Illationen des altspanisch-westgotisch-mozarabischen Ritus*, Bonn, 1947. — J. JANINI, *Sacramentorum praefationes y liturgia visigotica*, dans *Hispania sacra*, (1964) pp. 141-172.

titre même de *praefatio*, qu'elle porte actuellement dans le missel, on voudra bien se reporter aux pages 97 à 105, ci-dessus. Ce qui importe pour nous, c'est de déterminer, à la lumière de cette fonction propre, le type de prière qu'elle représente.

Le terme qui nous paraît le plus approprié pour désigner le rôle que la préface joue au début du canon, est celui de *prologue*, dans le sens où ce mot est employé pour l'évangile de saint Jean. De même que celui-ci nous propose l'optique sous laquelle l'apôtre va nous présenter la personne du Christ, ainsi la préface détermine l'attitude d'âme dans laquelle nous allons participer sacramentellement au sacrifice du Christ.

Cette attitude est sans conteste l'action de grâces. Est-il besoin de rappeler que celle-ci est infiniment plus complexe qu'un simple sentiment de reconnaissance ou de gratitude ?

On pourrait dire que dans la préface l'Eglise évoque le souvenir émerveillé de la rédemption, qui nous soulève en un élan d'enthousiasme vers Dieu, au moment où nous nous apprêtons à célébrer ce mystère, dans son intégralité ou dans un de ses aspects particuliers, au cours de l'action eucharistique, qui actualise pour nous la volonté rédemptrice de notre Dieu.

Il faut reconnaître toutefois que, tout en étant chose acquise dans le renouveau liturgique contemporain, cette optique ne se retrouve pas toujours avec une égale clarté dans les sources anciennes. Elle est incontestablement celle du canon d'Hippolyte¹². Mais, dès les premiers essais de rédaction de la prière liturgique, les déviations sont nombreuses.

— La tentation la plus forte et à laquelle bon nombre de rédacteurs n'ont pu résister (et cela dès la collection de Vérone) était de faire de la préface une prière de demande, semblable aux oraisons. L'actuelle préface des apôtres en est un exemple typique¹³. On pourrait les multiplier. Un rapide coup d'œil sur l'index des *Incipit* dans un sacramentaire, où les préfaces sont relativement nombreuses, suffit pour constater la fréquence de formules, telles que : *maiestatem tuam suppliciter (supplices) deprecantes, exorantes, implorantes, obsecrantes*, et d'autres du même genre¹⁴.

12. B. BOTTE, *La Tradition apostolique de saint Hippolyte*, Münster, 1963, pp. 12 et ss. — Voir également l'article du même auteur, ci-dessus, pp. 52-61.

13. L 316 et 376.

14. Voir A. STUIBER, *Libelli Sacramentorum*, Bonn, 1950, pp. 65-71.

— Le désir de l'Église d'affirmer sa foi dans toute sa pureté, en face des hérésies sans cesse renaissantes, a donné jour à plus d'une préface, où la minutie d'un exposé doctrinal l'emporte sur le lyrisme d'une véritable action de grâces. Ici également le missel romain nous a conservé un exemplaire caractéristique, d'allure apparemment scolastique, mais qui est en fait originaire du Gélasien ancien¹⁵. Il s'agit de la préface de la Sainte Trinité, dont la composition, d'après A. Chavasse, ne devrait pas être placée trop en deçà de la fin du 5^e siècle¹⁶.

— Les anciennes préfaces des saints (en l'occurrence, des martyrs) glorifiaient en eux le renouvellement de la victoire du Christ¹⁷. Très vite, en de nombreux cas, l'élément hagiographique prit le pas et la préface tourna résolument au panégyrique. On cite souvent, à ce propos, les interminables compositions mozarabes. Mais le phénomène n'est pas réservé aux liturgies non romaines, et ici également, nous en trouvons des exemples dès la collection de Vérone¹⁸.

En sens inverse, il n'y a pas jusqu'à la satire ou la diatribe qui n'ait réussi à se glisser dans la préface. On connaît, à ce sujet, le portrait, haut en couleur, des « faux frères », qu'on trouve dans une préface célèbre de la même collection¹⁹.

— Certaines préfaces se présentent tout simplement comme une catéchèse. L'exemple le plus frappant est celui de la plupart des préfaces du Carême, qui ne sont guère plus qu'une apologie du jeûne. Celle que nous avons conservée dans le missel romain est malheureusement du nombre et ne laisse absolument rien soupçonner du grand mystère pascal qui se déroule à ce moment capital de l'année liturgique²⁰.

— Enfin, il était un danger plus subtil, qui n'a guère été relevé jusqu'à présent, du moins à notre connaissance, et que nous ne dénonçons qu'avec une certaine appréhension : c'est celui d'une spiritualisation excessive.

Alors que la préface primitive était avant tout scripturaire, non pas nécessairement par des citations littérales,

15. V 680.

16. A. CHAVASSE, *Le Sacramentaire gélasien*, Strasbourg, 1958, pp. 254-260.

17. L 159.

18. L 1190.

19. L 530 — A. CHAVASSE, *op. cit.*, p. 147, note 22, attribue ce texte au pape Gélase.

20. A.J. JUNGMANN, *op. cit.*, pp. 26-27, présume que ce sont des abus comme ceux que nous venons de signaler qui ont dû provoquer la réforme rigoureuse, dont nous avons le résultat dans le sacramentaire grégorien. — Voir du même auteur, l'Introduction à G. STRANGFELD, *op. cit.*, pp. 7-8.

mais par le rappel des divers éléments de l'histoire du salut, certains textes, comme ceux de Noël et de l'Épiphanie, rappellent le mystère qu'ils veulent célébrer, sous un angle spéculatif ou spirituel, qui n'a plus guère d'attache avec les données scripturaires. Dans les deux exemples cités, on glisse directement, après l'évocation du mystère célébré (*quia per Incarnati Verbi mysterium*, ou bien, *quia cum Unigenitus tuus in substantia nostrae mortalitatis apparuit*), vers le thème de la lumière.

Le nombre des préfaces étant extrêmement réduit dans la tradition grégorienne, il est difficile de pousser notre enquête sur ce plan. Dans les oraisons, le phénomène est courant. On lira ci-après, à titre d'exemple, la rédaction de la collecte de Pâques du Gélasien ancien et du Grégorien :

Deus qui per Unigenitum tuum aeternitatis nobis aditum devicta morte reserasti, da nobis, quaesumus, ut qui resurrectionis sollemnia colimus, per innovationem tui spiritus a morte animae resurgamus.

Deus qui hodierna die per Unigenitum tuum aeternitatis nobis aditum reserasti, *vota nostra quae praeveniendo aspiras, etiam adiuvando prosequere.*

Il serait aisé de multiplier les exemples. En viendrait-on à la conclusion que c'est là un phénomène propre à la tradition grégorienne ? Nous sommes portés à le croire. Mais il faudrait, pour en avoir la certitude, faire un examen approfondi de tous les textes que cette tradition a repris aux sources antérieures.

Il nous reste à examiner les préfaces du missel romain du point de vue purement rédactionnel. On y reconnaît aisément trois schémas, comme en témoigne le tableau suivant :

1° <i>quia per Incarnati Verbi mysterium :</i>	Noël
<i>quia cum Unigenitus tuus :</i>	Épiphanie
<i>Te quidem Domine omni tempore :</i>	Pâques
<i>qui Unigenitum tuum in cruce :</i>	Sacré-Cœur
<i>qui Unigenitum Filium tuum :</i>	Christ-Roi
<i>qui hanc orationis domum :</i>	Dédicace

Conclusion : *Et ideo cum angelis...*

2°	<i>Per Chr. Dom. Nostrum : quem perduto :</i>	Avent
	<i>qui post resurrectionem :</i>	Ascension
	<i>qui ascendens :</i>	Saint-Esprit
	<i>qui remotis :</i>	Saint-Sacrement
	<i>in quo nobis :</i>	Défunts

Conclusion : *Et ideo cum angelis...*

3°	<i>qui corporali ieiunio.. per Chr. Dom. nostrum</i>	Carême
	<i>qui salutem humani.. idem</i>	Croix
	<i>qui glorificaris..... idem</i>	Saints
	<i>suppliciter obsecrantes. idem</i>	Chrême
	<i>et te in beatae Mariae. Dominum nostrum</i>	Marie
	<i>et in beati Ioseph ... Dominum nostrum</i>	Joseph

Conclusion : *Per quem... cum quibus...*

Seule la préface de la Sainte Trinité ne se laisse pas ranger dans ce schéma :

qui cum Unigenito tuo.... aequalitas. Quam laudant...

La structure qui, pastoralement comme idéologiquement, semble le plus favorable à une compréhension exacte du rôle de la préface dans la grande prière eucharistique semble être celle où nous adressons notre action de grâces directement au Père, par le Christ, et en nous unissant à la louange des anges²¹.

Un des éléments qui ont certainement contribué à leur élégance est l'usage habituel du *cursus* dans la rédaction des préfaces²². C'est à lui en partie qu'on doit ces belles formules lapidaires où, longtemps, nous avons admiré le génie propre de la prière romaine. Ce *cursus* peut même nous aider à reconnaître la version authentique parmi les variantes qui ont parfois altéré certains textes. Ainsi, la finale *resurgendo restituit* est certainement à préférer à la leçon actuelle *resurgendo reparavit*, dans la préface de Pâques.

Il faut reconnaître, par ailleurs, que les essais de traduction dans les diverses langues nationales, en dépouillant

21. Voir A.J. JUNGMANN, *op. cit.*, pp. 157 et 159-160. — K. AMON, *Gratias agere. Zur Reform des Messkanons*, dans *Liturgisches Jahrbuch* 15 (1965) p. 84.

22. On lira une des dernières contributions à l'étude du *cursus* dans F. STUMMER, « Von Satzrhythmus in der Bibel und in der Liturgie der Lateinischen Christenheit », dans *Archiv für Liturgiewissenschaft* 3 (1954) pp. 233-283.

certaines formules de leurs artifices rédactionnels, ont plus d'une fois fait apparaître la pauvreté de leur contenu.

En outre, le *cursus* présente incontestablement le danger de provoquer l'abus de mots passe-partout, tel que *mereamur*, qu'on retrouve à la fin de plus de quatre-vingts oraisons, la plupart du temps sans autre utilité que de rendre la clause plus harmonieuse²³.

Mentionnons, pour terminer, un problème qui est également d'ordre littéraire, mais dont l'incidence pastorale n'est pas négligeable, celui de l'immuabilité de la formule initiale : *Vere dignum... aeterne Deus*, et de la finale de la préface, qui, malgré une certaine élasticité (voir plus haut), ne présentent pas une très grande variété²⁴. Il est hors de doute que, chantées ou lues en langue vivante, ces formules stéréotypées risquent de devenir rapidement une ritournelle, à laquelle personne ne prêtera plus guère attention.

III

EXAMEN DES PRÉFACES DU MISSEL ROMAIN

A la lumière des principes qui se sont dégagés de l'étude de la préface dans la tradition romaine, examinons brièvement, une à une, les préfaces actuelles du missel romain.

1. La préface de Noël²⁵

Nous avons vu plus haut que son origine remonte à la tradition grégorienne et nous avons déploré le fait qu'elle

23. A. CHAVASSE, « Messes du pape Vigile (537-555) dans le Sacramentaire Léonien », dans *Ephemerides Liturgicae* 66 (1952) pp. 204-205, met en garde contre le danger qu'il y aurait à chercher sous tel mot inhabituel une nuance doctrinale particulière... alors que ce mot a été artificiellement introduit pour satisfaire aux « règles de l'art ».

24. P. CAGIN, *Te Deum ou Illatio*, Solesmes, 1906, pp. 73-103, 356-371, 440-487, a rassemblé une documentation intéressante à ce sujet.

Les limites de cet article nous interdisent de reprendre ici la question de la ponctuation, tant au début qu'à la fin de la préface. On en trouvera un résumé récent dans A. FERRUA, « Consensi e dissensi sulla punteggiatura del prefazio », dans *La Scuola Cattolica* 94 (1966) pp. 143-145.

25. B. CAPELLE, « La préface de Noël. Origine et commentaire », dans *Les Questions liturgiques et paroissiales* 13 (1933) pp. 273-283. — H. ASHWORTH, « The Liturgical Prayers of St. Gregory the Great », dans *Traditio* 15 (1959) p. 121.

n'exprime pas de façon plus concrète le mystère de la Nativité qu'elle célèbre²⁶.

On peut le regretter d'autant plus que nous disposons d'un choix de textes anciens très varié, dont l'un ou l'autre pourrait heureusement être remis en usage²⁷.

Arrêtons-nous un instant aux emplois de ce texte en dehors du temps de Noël. Il est assigné à la fête du 2 février : *In Purificatione B.M.V.*, qu'il serait d'ailleurs plus exact de nommer : *In Praesentatione Domini*²⁸. C'est précisément à cette date qu'apparaît notre préface, dans la tradition gélasienne du 8^e siècle. La tradition grégorienne n'assigne pas de préface propre à la fête du 2 février, et il faut attendre le Supplément d'Alcuin pour la voir apparaître²⁹. Cette intervention n'a cependant pas réalisé l'uniformité. Ainsi, le missel de Robert de Jumièges, au 11^e siècle, a toujours une préface propre³⁰.

Jusqu'à la première simplification des rubriques, en 1955, la préface de Noël était également assignée à la Fête-Dieu. Il semble en avoir été ainsi dès l'institution de la fête. En tout cas, cet emploi est déjà attesté dans le premier missel imprimé de 1474.

2. La préface de l'Épiphanie

L'usage de ce texte représente, lui aussi, du moins d'après les documents liturgiques connus, la tradition grégorienne³¹. Dans la tradition gélasienne ancienne, il était assigné à la vigile de l'Épiphanie³². Le jour même, on utilisait un texte propre : *VD... te laudare mirabilem Deum*³³. Les gélasiens du 8^e siècle emploient ce dernier à la vigile. Pour le jour de la fête, ils insèrent un nouveau texte : *VD... qui notam fecisti in populis misericordiam tuam*³⁴. Au premier dimanche après l'Épiphanie, ils se servent de la préface actuelle. Cette dernière disposition se retrouve encore dans le Supplément d'Alcuin.

26. COR 6, 3.

27. L 1241, 1245, 1247, 1250, 1255, 1260, 1262, 1266, 1270, — V 8, 14, et 20 (= L 1250).

28. A 206.

29. R p. 233 ; O p. 259.

30. H. A. WILSON, *op. cit.*, p. 160.

31. A. P. LANG, « Leo der Grosse und die liturgischen Texte des Oktavtages von Epiphanie », dans *Sacris Erudiri* 11 (1959) p. 62-84, l'attribue à saint Léon.

32. V 59 — A 116.

33. V 65 — A 99.

34. A 106.

En fait, notre texte ne présente que très imparfaitement la richesse du mystère que l'Eglise célèbre en ce jour. Seul, le mot *apparuit* y évoque l'idée d'épiphanie. Après cela, nous retournons au thème de la lumière, que nous avons déjà rencontré à Noël. La triple manifestation du Seigneur, que nous trouvons au Bréviaire, est autrement riche et suggestive, tant du point de vue pastoral que du point de vue théologique.

3. La préface du Carême

Il convient de remarquer tout d'abord que la tradition manuscrite présente, pour cette période de l'année liturgique, en ce qui concerne les préfaces, une extrême diversité, à vrai dire quelque peu déconcertante.

1. Le Gélasien ancien et le Grégorien ne font aucune mention d'une préface pour le Carême.

2. Le Sacramentaire de Prague ignore encore la préface actuelle, mais assigne une préface propre au 1^{er} dimanche du Carême et au dimanche des Rameaux³⁵.

3. Le Sacramentaire de Padoue prévoit une série de préfaces propres pour le 1^{er} dimanche, le vendredi suivant (l'actuelle : *qui corporali ieiunio*), le samedi de la même semaine et les vendredis de la 2^e et de la 3^e semaine³⁶.

4. C'est dans la tradition gélasienne du 8^e siècle que nous trouvons enfin l'actuelle préface du Carême assignée au mercredi des Cendres. En outre, les Gélasiens du 8^e siècle comportent un texte propre pour tous les jours de la première semaine et pour tous les dimanches³⁷. Le Sacramentaire d'Angoulême y ajoute encore une préface pour le mercredi de la semaine sainte³⁸.

5. Enfin, dans le Supplément d'Alcuin (ms. *Ottobonia-*

35. A. DOLD, *Das Prager Sakramentur*, Beuron, 1949, n. 45, 3 et 86, 3.

36. K. MOHLBERG, A. BAMSTARK, *Das älteste erreichbare Gestalt der Liber Sacramentorum anni circuli der römischen Kirche (Cod. Pad. D 47)*, Münster, 1927, n. 138, 161, 172, 195, 223.

37. A 279, 289, 301, 311, 320, 326, 333, 340, 360, 367, 414, 461, 506, 561, 583. — La même série, à l'exception des préfaces pour le vendredi après les Cendres et le mercredi saint, se retrouve dans K. MOHLBERG, *Das fränkische Sacramentarium Gelasianum (Codex Sangali, n. 348)*, Münster, 1939.

38. A 583.

nus), chaque jour du Carême, du mercredi des Cendres au mercredi de la semaine sainte, a sa préface propre³⁹.

Le texte conservé dans le missel romain est d'une pauvreté désolante. On y cherche en vain une allusion au grand mystère pascal que l'Église commémore en ce moment de l'année liturgique. Le caractère baptismal, que la Constitution sur la liturgie désire voir souligné, en est également absent⁴⁰.

Bien plus, depuis que le jeûne, comme pratique spécifique du Carême, a été réduit à sa plus simple expression, pour faire place à une pratique de la pénitence plus spontanée et adaptée davantage aux conditions de vie de chaque fidèle, ce texte présente un contresens, qui n'est guère favorable à une catéchèse authentique du Carême.

A vrai dire, à part les préfaces que propose le Supplément d'Alcuin en concordance avec les évangiles des dimanches, tous les textes conservés dans les sacramentaires, et nous venons de voir qu'ils sont nombreux, sont à peu près de la même veine, et se contentent de décrire les avantages spirituels du jeûne⁴¹.

Comme nous l'avons déjà noté pour le caractère proprement eucharistique de la préface en général, il faut répéter ici que la vue claire du mystère pascal, sur lequel le renouveau liturgique a tant insisté et qui s'est trouvé confirmé par la Constitution, est la redécouverte d'une vérité qui n'a sans doute pas cessé d'être affirmée dans la littérature patristique, mais qui ne se retrouve pas toujours avec la même évidence dans les documents liturgiques.

C'est incontestablement en cet endroit du missel que la nécessité d'un véritable ressourcement s'impose avec le plus d'évidence.

4. La préface de la Croix

La préface de la Croix est la dernière venue parmi celles du Temporal. On la rencontre pour la première fois dans le

39. *O* pp. 261-270.

40. *Constitutio de sacra liturgia* n. 109.

41. 1^{er} Dimanche : Le Christ au désert. — *O* p. 274.

2^e Dimanche : La Transfiguration. — *O* p. 267.

3^e Dimanche : La Samaritaine. — *O* p. 265.

4^e Dimanche : L'aveugle-né. — *O* p. 267.

5^e Dimanche : Lazare. — *O* p. 267.

6^e Dimanche : La Passion. — *O* p. 270.

Sacramentaire de Prague (fin du 8^e siècle)⁴². Elle y fut insérée par une main légèrement plus tardive. Son usage restera longtemps limité aux messes votives de la Croix. Le missel de 1474 l'assigne, sous forme de rubrique, au dimanche des Rameaux, quoique, parmi les préfaces qu'il insère dans le canon, elle figure toujours sous la rubrique *In sollemnitatibus sanctae Crucis*⁴³. Il faut attendre le missel de Pie V pour la voir assignée au 1^{er} dimanche de la Passion et la trouver à sa place actuelle dans le corps des préfaces.

Alors que la tradition manuscrite est unanime pour lire *qui* (Christus) *in ligno vincebat*, la comparaison avec certains textes patristiques semblerait plaider en faveur de la leçon *quae* (mors), qui s'accorderait d'ailleurs mieux avec la conclusion : *Per Christum Dominum nostrum*⁴⁴.

5. Préface de la messe chrismale

Ce texte, originaire de la Gaule, d'après A. Chavasse, de Ravenne, d'après K. Gamber⁴⁵, avait jadis sa place régulière dans le sacramentaire⁴⁶. Lorsque la bénédiction du chrême passa dans le pontifical, elle fut incorporée à la préface consécrationnaire. Lors de la récente réforme de la semaine sainte, l'ordre primitif fut restauré, en distinguant la préface eucharistique de la messe et celle de la consécration des saintes huiles.

Le texte en est resté inchangé. Il suffirait d'une légère modification au début pour lui enlever son caractère déprécatif et en faire une véritable action de grâces.

42. A. DOLD, *Das Prager Sakramentar*, Beuron, 1949, p. 123*.

43. R. LIPPE, *Missale Romanum Mediolani*, 1474, Londres, 1899, pp. 141 et 202-206.

44. Voir A 1580 : *ut unde mortem peccatum contraxerat, inde vitam pietas repararet*. — Dom H. Ashwort m'a aimablement communiqué les références patristiques suivantes, tirées des sermons de Pierre Chrysologue : *et ibi videas pendere credentium vita, ubi mors pependerit perfidorum*, P. L. 52, 359 ; *ut quia per lignum mors venerat, rediret vita per lignum*, Ibid. 364 ; *sntias caritatis mortemque, quae per lignum venit*, Ibid. 367.

45. A. CHAVASSE, « La bénédiction du chrême en Gaule avant l'adoption intégrale de la liturgie romaine », dans *Revue du Moyen Age latin* I (1945) pp. 109-128. — K. GAMBER, *Sakramentartypen*, Beuron, 1958, pp. 54-55. — Voir également J. ROGUES, « La préface consécrationnaire du chrême », dans *La Maison-Dieu* 49 (1957) pp. 35-49.

46. V. 378. — A 626. — COR 77, 7-11.

6. Préface de Pâques

La préface de Pâques est probablement celle qui répond le mieux aux exigences que nous avons énoncées plus haut. Elle évite la monotonie de la formule d'introduction. Elle exprime d'une façon parfaite la plénitude du mystère pascal qu'elle entend célébrer.

Cependant, on serait heureux de lui voir restituer la finale : *Propterea (quapropter) profusis (paschalibus) gaudiis*, que nous retrouvons dans le missel actuel à la fin de la préface du Saint-Esprit.

Sans vouloir faire d'une façon exhaustive l'historique de ce texte⁴⁷, il faut remarquer cependant qu'à l'origine, le Gélasien ancien présente une double rédaction⁴⁸ :

1) à la messe de la nuit pascale, et sous sa forme actuelle (à la suite de la préface : *VD. adest enim nobis optatissimum tempus*) ;

2) sous une forme plus développée, avec cependant le même début, à la messe du jour de Pâques :

Vere dignum : te quidem omni tempore, sed in hoc praecipue die laudare, benedicere et praedicare, quod pascha nostrum immolatus est Christus. Per quem in aeternam vitam filii lucis oriuntur, fidelibus regni caelestis atria reserantur et beati lege commercii divinis humana mutantur. Quia nostrorum omnium mors cruce Christi redempta est et in resurrectione eius omnium vita resurrexit. Quem in susceptione mortalitatis Deum maiestatis agnoscimus et in divinitatis gloriam Deum et hominem confitemur. Qui mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo restituit, Iesus Christus Dominus noster.

Le choix entre ces deux rédactions s'avère difficile. On admirera certainement dans la version actuelle l'extrême concision d'une formule élégamment balancée. Par contre, la version plus longue, en explicitant le thème pascal, nous donne peut-être davantage le temps d'en assimiler toute la richesse.

47. G. MERCIER, La préface de Pâques, dans *Liturgie et Vie chrétienne*, 53 (1966) pp. 13-20, rappelle les principaux éléments de cette histoire et propose d'attribuer le texte, sinon à saint Léon lui-même, du moins à son époque.

48. V 458 et 466.

La tradition grégorienne ne connaît que cette seule préface pascale. La tradition gélasienne, elle, assigne une préface propre à chaque jour de l'octave et à tous les dimanches du temps pascal. Au Gélasien ancien, vingt-trois préfaces sur les cinquante-six que compte ce document sont affectées à ce temps. Certains de ces textes mériteraient d'être réintégrés au missel, sinon comme préfaces pascales, du moins aux dimanches *per annum*, pour répondre au vœu émis par la Constitution (n° 106) de voir accentuer le caractère pascal de la célébration dominicale.

7. La préface de l'Ascension⁴⁹

Ce texte, qui apparaît pour la première fois dans la tradition grégorienne, a été composé à partir de deux préfaces de la collection de Vérone⁵⁰. Il est en fait assez prosaïque.

Après le rappel du récit évangélique de l'Ascension, seule la dernière incise : *ut nos divinitatis suae tribueret esse participes*, évoque la portée salvifique de ce mystère.

Le Sacramentaire de Vérone ne présente pas moins de six préfaces pour cette fête. Le Gélasien ancien a repris la dernière de la série et y a ajouté une septième⁵¹. On peut se demander dans quelle mesure il ne serait pas souhaitable de choisir pour cette fête un nouveau texte, qui expliciterait davantage la place de ce mystère dans l'économie du salut.

8. La préface du Sacré-Cœur⁵²

Dans l'appréciation de cette préface, introduite dans le missel romain en 1928, contentons-nous de constater que, en accord avec les autres textes de la messe, l'objet du culte rendu au Sacré-Cœur est de rendre un hommage réparateur à l'amour méconnu et bafoué du Christ.

49. B. CAPELLE, « La préface de l'Ascension. Origine et Commentaire » dans *Les Questions liturgiques et paroissiales* 21 (1936) pp. 73-83.

50. L 175 et 176. — COR 108, 3.

51. L 175, 176, 177, 179, 182, 184. — V 575, 583.

52. Dans un supplément au missel de Lyon, daté de 1844, se trouve insérée une nouvelle préface du Sacré-Cœur, dont notre texte actuel s'est manifestement inspiré.

On a souligné à plusieurs reprises la difficulté d'intégrer pareil objectif dans les structures traditionnelles d'une célébration liturgique. Personne ne s'étonnera donc que la préface, par les thèmes auxquels elle fait appel et le vocabulaire dont elle se sert, tranche très nettement sur l'ensemble des autres préfaces. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'emploi du mot *requies*, tel qu'il est utilisé ici, et la signification traditionnelle qu'il a dans le vocabulaire euchologique latin.

9. La préface du Christ-Roi

Bien que l'objet de cette fête appelle les mêmes réserves que celles formulées pour la précédente, il faut reconnaître que cette préface, introduite au missel en 1925, est une composition qui ne manque pas de grandeur ni de noblesse.

10. La préface du Saint-Esprit

Le choix de textes que nous offrent les sacramentaires pour célébrer le mystère du Saint-Esprit ou, plus exactement, celui de la Pentecôte est extrêmement réduit. Deux préfaces dans la collection de Vérone, dont l'actuelle⁵³; deux autres textes, en plus de l'actuel, dans le Gélisien ancien⁵⁴.

L'insertion du *per Christum...*, immédiatement après la formule d'introduction, est plutôt malheureuse. Elle fait du Christ le sujet de tout le développement, et la mention de l'Esprit n'y occupe qu'une place de complément. On lira, par ailleurs, les remarques de A. Chavasse, à propos de l'expression *in filios adoptionis effudit*, appliquée au Christ⁵⁵.

La préface : *VD. qui sacramentum paschale consummans*, que le Gélisien ancien assigne à la messe de la vigile et qui développe le thème de l'achèvement du temps pascal, présente d'une façon autrement suggestive les divers aspects du mystère de l'envoi de l'Esprit⁵⁶.

53. L 200 et 217.

54. V 627, 634 et 641.

55. Voir A. CHAVASSE, *Le Sacramentaire gélisien*, p. 64, note 13, et p. 634.

56. V 634.

11. La préface de la Sainte-Trinité

Son allure scolastique est trompeuse. Elle est bel et bien originaire du Gélasien ancien, qui l'assigne déjà au dimanche après la Pentecôte. La tradition grégorienne l'ignore.

Certains lui ont supposé une origine espagnole⁵⁷. Une analyse attentive amène A. Chavasse à la conviction « qu'elle est une œuvre romaine, née dans le milieu même dont le pape saint Léon exprime la foi en termes si voisins⁵⁸ ».

Il faudra attendre le 18^e siècle pour la voir assigner aux dimanches *per annum*⁵⁹. Par là, elle occupe dans la liturgie dominicale une place qui, malgré sa valeur doctrinale, est manifestement exagérée et risque d'engendrer l'accoutumance, voire l'ennui, lorsque les fidèles l'entendront dans la langue du pays.

En plus, il faut rappeler encore ici le vœu de la Constitution, auquel nous avons déjà fait allusion plus haut, et qui semble justifier l'insertion dans le missel d'une série de préfaces dominicales, à caractère proprement pascal.

12. La préface de la Sainte Vierge⁶⁰

Rappelons que cette préface est venue s'ajouter, au 11^e siècle, au groupe des neuf préfaces, constitué à la suite du faux décret de Bruchard de Worms.

Avec sa minutie coutumière, B. Capelle a décrit l'élaboration progressive de ce texte, dont on trouve les tout premiers éléments dans les Gélasiens du 8^e siècle, pour aboutir à la rédaction définitive d'Urbain II, lors du concile de Plaisance, en 1095⁶¹.

57. A. KLAUS, *Ursprung und Verbreitung der Dreifaltigkeitsmesse*, Werl, 1938, pp. 17 et ss, 81 et ss. (Cité d'après J. A. JUNGSMANN, *op. cit.* p. 27).

58. A. CHAVASSE, *Le Sacramentaire gélasien*, p. 257.

59. On trouvera d'autres informations concernant l'emploi de cette préface pour la célébration dominicale dans J. A. JUNGSMANN, *op. cit.*, p. 32.

60. G. MESSINI, *De auctore et loco compositionis praefationis B.M.V.*, dans *Antonianum* 10 (1935) pp. 59-72. — B. CAPELLE, *Les origines de la préface de la Vierge*, voir plus haut, p. 00, note 3. — G. DE LIBERATO « Prefazio della B.V. Maria », dans *Rivista liturgica* 28 (1951) 135-138.

61. A 1227 et Saint Gall — voir plus haut, p. 121, note 37 — n. 1095. — On trouve la version actuelle dans *O* p. 283.

Dans toutes ces sources, le texte est assigné au 15 août, pour la fête de l'Assomption de la Vierge.

Elle est d'excellente facture. En mettant au centre de notre action de grâces la conception virginale du Christ et la maternité divine de Marie, elle évoque d'une façon fort heureuse le rôle essentiel que Dieu assigna à la sainte Vierge dans le mystère du salut.

On pourrait toutefois se demander dans quelle mesure les principales fêtes de la Vierge ne mériteraient pas une préface propre.

13. La préface de saint Joseph

Ce texte, introduit dans le missel en 1919, est manifestement, dans sa forme littéraire, une sorte de décalque de la préface de la sainte Vierge.

On ne peut se défendre d'un certain malaise devant ce parallélisme. Il constitue incontestablement une faiblesse littéraire. Au point de vue théologique, on aimerait à voir mieux marquée la distance infinie qu'il y a entre les rôles respectifs joués par la Sainte Vierge et saint Joseph dans le mystère auguste de l'Incarnation du Fils de Dieu.

14. La préface des apôtres⁶²

Par son ton dépréciatif, cette préface est celle qui détonne le plus parmi toutes celles qui ont trouvé une place dans le missel romain. En effet, elle n'est pas une action de grâces, mais tout simplement une oraison, qui se retrouve d'ailleurs sous cette forme dans la collection de Vérone, et qu'on a fait précéder de l'introduction habituelle *Vere dignum*.

Que parmi les très nombreuses préfaces d'apôtres — la collection de Vérone en compte plus de vingt à elle seule — elle ait été retenue pour le commun des apôtres, est imputable au choix grégorien, qui l'avait retenue pour la fête de saint Pierre, le 29 juin. De là, elle est passée au commun, d'après le processus bien connu qui a fait généra-

62. P. BRUYLANTS, « Le sens de la préface des Apôtres, » dans *Les Questions liturgiques et paroissiales* 25 (1940) pp. 115-119.

liser, pour toute une catégorie de saints, les pièces propres d'une figure caractéristique du même ordre.

Il ne serait vraiment pas difficile de trouver, dans le grand choix que nous venons de signaler, une belle action de grâces pour honorer ceux que Dieu a choisis pour porter au monde le message de salut du Christ.

15. La préface commune

Nous trouvons ce texte en tête du Canon, tant dans la tradition grégorienne que dans la gélasienne. Il n'est en fait que l'ossature d'une préface, puisqu'il ne propose aucun objet précis à notre action de grâces.

Il serait souhaitable que soient introduites dans le missel une ou plusieurs préfaces, qui évoqueraient d'une façon générale l'œuvre de notre salut. Même si un plus grand nombre de préfaces propres étaient prévues, il restera toujours un nombre respectable de fêtes, où ces préfaces communes contribueraient heureusement à donner du cachet à la célébration.

16. La préface des défunts⁶³

Ce texte fit son entrée au missel romain en 1919, au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il est repris au missel néo-gallican du 18^e siècle, à quelques menues variantes près. On en trouve cependant la première ébauche dans la préface : *VD. quoniam quamvis humano generi mortis inlata conditio pectora nostra contristat...*, qui, à partir du Supplément d'Alcuin, a passé dans les sacramentaires postérieurs⁶⁴.

Après avoir fondé notre foi en l'immortalité sur la résurrection du Christ, le texte tourne malheureusement à la catéchèse et est manifestement destiné davantage à consoler les assistants qu'à souligner le sens chrétien de la mort.

Indépendamment de la valeur de ce texte, se pose un problème d'ordre pastoral, surtout dans les grandes pa-

63. J. BRINKTRINE, « Die neue Präfation in den Totenmessen », dans *Theologie und Glaube* 11 (1919) pp. 242-245.

64. O p. 301. — Voir également *Missale Mixtum*, P.L. 85, 1019.

roisses, où les services funèbres sont très fréquents, pour ne pas dire quotidiens. La répétition inlassable d'un même texte risque de créer l'accoutumance chez le célébrant. Par ailleurs, de telles assemblées sont souvent très disparates.

Il semblerait donc hautement souhaitable d'avoir une certaine variété, qui permettrait au célébrant d'adapter les textes au degré de vie chrétienne des assistants.



Il nous reste à examiner les quatre préfaces du Missel parisien de Charles de Vintimille (1738), qui ont été adoptées ces dernières années non seulement par la France, mais par de nombreux autres diocèses ⁶⁵.

17. La préface de l'Avent

Nous trouvons dans les sacramentaires deux séries de préfaces pour l'Avent : celles des Gélasiens du 8^e siècle et celles du Supplément d'Alcuin. Les deux ont repris l'unique texte que le compilateur du Gélasien ancien avait inséré dans la première des cinq messes de l'Avent, à la fin du II^e livre. La tradition ambrosienne s'est inspirée des deux séries.

Devant cette littérature relativement abondante, il est, à première vue, surprenant de voir les auteurs des missels néo-gallicans du 18^e siècle se mettre à composer un texte entièrement nouveau. Il est plus étonnant encore que ce texte ait été repris par le missel romain actuel. En effet, il n'exprime que très imparfaitement ce que nous appellerions « la thématique actuelle » de l'Avent.

Le reproche le plus fondamental qu'on a fait à la préface : *quem perditio*, est qu'elle n'évoque pas, du moins avec la clarté désirée, l'idée de la parousie. En fait, nous nous trouvons ici, encore une fois, devant un de ces concepts liturgiques, qui se sont clarifiés à la suite des études et des recherches suscitées par le renouveau liturgique contemporain, et la découverte des divers aspects de la célébration de l'Avent est un acquis relativement récent.

65. P. JOUNEL, « Le nouveau propre de France », dans *La Maison-Dieu* 72 (1962) pp. 154-164. — A. LENTINI, « Rilievi su alcuni prefazi recentemente approvati », dans *Ephemerides liturgicae* 78 (1964) pp. 15-32, qui étudie surtout le point de vue littéraire. — W. DÜRIG, « Die neue Adventspräfation », dans *Liturgisches Jahrbuch* 15 (1965) pp. 155-163.

Il ne faut donc pas s'étonner que la préface de l'Avent, telle que nous la souhaiterions, n'existe pas. L'étude de W. Düirg, que nous venons de citer, n'a fait que nous confirmer dans cette conviction.

18. La préface du Saint-Sacrement

Il s'agit ici de la préface : *qui remotis*, qui porte le n° 9 dans le fascicule des préfaces, édité comme supplément au missel latin-français. Elle est utilisée en Belgique, tandis que la France a retenu comme préface du Saint-Sacrement la préface donnée pour le jeudi saint par le missel de Vintimille.

Tout en se défendant de faire un jeu de mots trop facile, on peut légitimement se demander dans quelle mesure ce texte est vraiment « eucharistique », comme on l'attend d'une véritable préface. Il fait plus figure de synthèse spirituelle, catéchétique ou homélitique du mystère de l'eucharistie.

Il est vrai que le choix est loin d'être abondant dans les anciens sacramentaires. Nous retrouvons ici, au fond, les mêmes difficultés que celles rencontrées plus haut à propos des fêtes du Sacré-Cœur et du Christ-Roi. L'optique de l'Eglise ancienne sur l'eucharistie est manifestement très différente de la nôtre sur le culte du Saint-Sacrement.

Pour avoir un texte qui réponde vraiment à notre sensibilité religieuse actuelle, il faudrait recourir une fois de plus au procédé du centon, et composer un texte qui, dans le style propre aux préfaces, soit une véritable action de grâces pour le mystère de l'eucharistie.

19. Préface de tous les saints et des saints Patrons

Ce texte est un centon de citations bibliques débutant par le Psaume 88, 8, qui est développé dans l'incise *et eorum coronando merita* jusqu'à *intercessione subsidium*, pour s'achever par une citation de *Hébr* 12, 1 et *1 Pierre* 5, 4.

L'explication de la finale, *cujus sanguine ministratur...*, est absolument étrangère au type romain. Par ailleurs, le style et le vocabulaire choisis par les deux incises, qui ne sont pas des citations scripturaires, ainsi que la méconnaissance caractérisée des lois du *cursus*, trahissent l'origine récente de ce texte.

20. Préface de la dédicace⁶⁶

A comparer les différentes préfaces pour la dédicace, que nous a léguées la tradition, il est certain que le texte proposé ici, à part les réserves que nous venons de formuler pour la préface des saints, est une de celles qui répondent le mieux à notre sensibilité religieuse actuelle.

CONCLUSION

Le bilan que nous venons de dresser peut paraître plutôt négatif. Les principales déviations que nous avons relevées dans l'histoire de la préface, ont malheureusement réussi à se glisser jusque dans le missel actuel, malgré le nombre extrêmement réduit de textes que celui-ci a conservés.

La restauration décrétée par le concile Vatican II et par la Constitution sur la sainte Liturgie devra donc se proposer, dans le domaine qui nous occupe ici, un double objectif.

Il faudra d'abord revoir les textes qui ont subi l'injure des temps (Constitution, n. 50) et, au besoin, retrancher ceux qui ne reflètent pas, dans toute sa pureté, la tradition authentique de l'Eglise. En outre, au moment où les textes liturgiques sortent de leur immobilisme séculaire et où les fidèles peuvent à nouveau les prier dans leur propre langue, un renouvellement et un enrichissement s'avèrent absolument indispensables.

Pour ce faire, on dispose d'un choix abondant et varié. Le nombre de préfaces que nous ont transmis les documents liturgiques dépasse de loin le millier. Plusieurs d'entre elles sont remarquables, et on ne peut que s'étonner de ce qu'elles soient restées si longtemps inemployées. De plus, le procédé du centon, qui rassemble en une composition nouvelle les éléments de valeur éparpillés et, il faut bien l'avouer, noyés parfois dans des compositions plus que banales, ouvre des perspectives presque illimitées. Le procédé n'est d'ailleurs pas nouveau, et nous avons vu que la préface de l'Ascension avait déjà été composée de cette manière.

66. Th. VISMANS, « Op zoek naar een eigen priefatie voor de mis van de Kerkwijding, dans *Tijdschrift voor Liturgie* 46 (1962) pp. 432-442.

A ceux qui voudront s'en inspirer maintenant, il offre la garantie d'une continuité parfaite avec la tradition, et par là, une base objective pour les traductions dans les diverses langues nationales. De plus, il permettra à celui qui sait le manier avec souplesse de transposer dans notre optique religieuse actuelle les valeurs permanentes et immuables de la prière chrétienne.

Mont-César, Louvain.

DOM PLACIDE BRUYLANTS.